

CHIFFRES CLÉS

62 institutions de prévoyance membres du CTIP.

2 millions d'entreprises adhérentes pour :

- **12 millions de salariés et d'anciens salariés** au titre des garanties de prévoyance (hors complémentaire santé) ;
- **5,4 millions de salariés et d'anciens salariés** au titre des garanties de complémentaire santé*.

10,3 milliards d'euros de cotisations au titre des opérations directes dont :

- **5,8 milliards d'euros** pour les garanties de prévoyance ;
- **4,5 milliards d'euros** en complémentaire santé.

23,3 milliards d'euros constitués au titre des provisions techniques et 27,4 milliards d'euros d'encours de placements.

La marge de solvabilité réglementaire couverte en moyenne **près de cinq fois**.

136 millions d'euros consacrés à l'action sociale.

*La comptabilisation du nombre de participants peut comporter quelques doubles comptages, aussi ne faut-il pas additionner les participants couverts au titre des garanties de prévoyance et des frais de soins de santé.

COMPTES COMBINÉS

Dans 21 groupes, une institution de prévoyance a été l'entité combinante. Les cotisations d'assurance de ces groupes s'élèvent à **13,6 milliards d'euros**, dont :

- 6 milliards d'euros en assurance complémentaire santé ;
- 5,5 milliards d'euros pour les garanties de prévoyance ;
- 2,1 milliards d'euros en retraite supplémentaire.

L'ACTION SOCIALE

Sur les trois dernières années, les institutions de prévoyance ont consacré **313 millions d'euros** à l'action sociale.

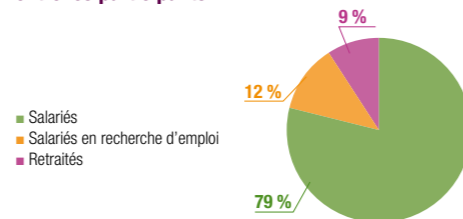
En 2006, sur les 136 millions d'euros d'action sociale, **129 millions** correspondent à des aides individuelles.

■ Répartition des aides individuelles (129 millions d'euros)

SUBVENTIONS ET CHARGES prise en charge de cotisations ou de frais médicaux, secours et aides ponctuelles, bourses d'études, stages de réinsertion...	31
PRETS ACCORDES* DANS L'ANNEE prêts pour l'acquisition du logement	3
SERVICES D'ACTION SOCIALE services à la personne, accueil, conseil, soutien aux personnes fragilisées	95

* l'encours de prêts s'élève à 15,9 millions d'euros au 31/12/06.

■ Répartition des subventions individuelles entre les participants



DES ACTEURS MAJEURS DE LA PRÉVOYANCE COLLECTIVE

Les institutions de prévoyance représentent :

■ **47 %** de l'activité globale au titre de la prévoyance collective* – décès, incapacité de travail et invalidité, retraite supplémentaire, dépendance ;

■ **40 %** de l'activité globale au titre de la complémentaire santé collective.

*Estimation à partir de l'activité des organismes assureurs réalisée au titre des contrats collectifs, hors contrats emprunteurs.

www.ctip.asso.fr

www.maprevoyance.fr

L'ACTIVITÉ DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE EN 2006

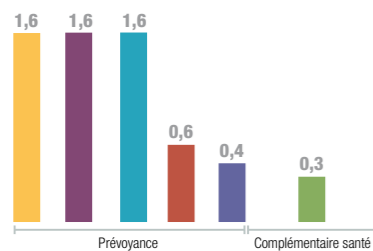


10, rue Cambacérés
75008 Paris
Tél. : 01 42 66 68 49
Fax : 01 42 66 64 90
www.ctip.asso.fr

DIFFUSION DES GARANTIES

■ Entreprises adhérentes

(en millions d'entreprises)



Une même entreprise pouvant souscrire à plusieurs garanties auprès d'une même institution, le nombre total d'entreprises adhérentes est estimé à 2 millions.

■ Décès ■ Invalidité ■ Incapacité ■ Retraite sup. et IFC
■ Mensualisation ■ Frais de soins de santé

■ Salariés et anciens salariés participants

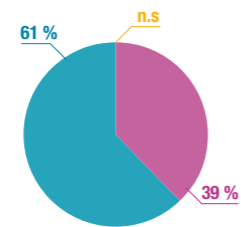
(en millions de personnes)



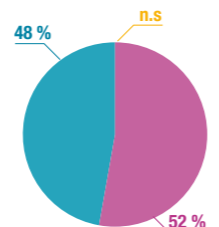
Le nombre total de participants est estimé en prévoyance à 12 millions de personnes et à 5,4 millions au titre de la complémentaire santé en excluant les doubles comptages, un même salarié bénéficiant fréquemment de plusieurs garanties auprès d'une même institution.

■ Répartition du nombre d'adhérents par type d'institutions

Au titre d'au moins une garantie de prévoyance



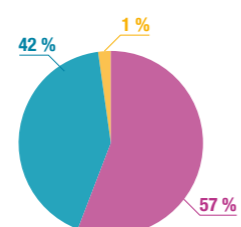
Au titre de la complémentaire santé



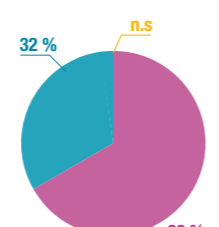
■ 34 Institutions interprofessionnelles ■ 19 Institutions professionnelles
■ 7 Institutions d'entreprise

■ Répartition du nombre de participants par type d'institutions

Au titre d'au moins une garantie de prévoyance



Au titre de la complémentaire santé

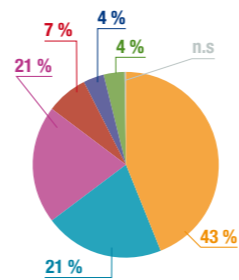


STRUCTURE ET ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ EN 2006

■ Structure de l'activité par garantie

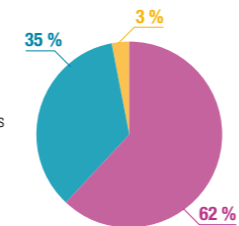
10,3 milliards d'euros

■ Frais de soins de santé
■ Décès, rentes de conjoint et d'éducation
■ Incapacité, invalidité
■ Retraite supplémentaire
■ Mensualisation
■ Indemnités de fin de carrière
■ Dépendance



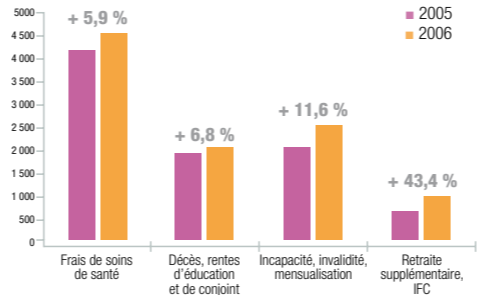
■ Répartition de l'activité par type d'institutions

■ 19 institutions professionnelles (3,6 milliards d'euros)
■ 34 institutions interprofessionnelles (6,4 milliards d'euros)
■ 7 institutions d'entreprise (0,3 milliard d'euros)



■ Evolution des cotisations par garantie

(en millions d'euros)



■ Evolution des cotisations et des prestations

(en millions d'euros)

	COTISATIONS		PRESTATIONS*	
	2006	▲ 05/06	2006	▲ 05/06
DÉCÈS, RENTES D'ÉDUCATION ET DE CONJOINT	2 127	6,8 %	1 630	2,5 %
INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	727	81,9 %	770	68,3 %
RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE	368	1,2 %	521	6,7 %
SOUS-TOTAL VIE	3 222	17 %	2 921	15,2 %
FRAIS DE SOINS DE SANTÉ	4 535	5,9 %	3 864	0,3 %
MENSUALISATION	379	15,2 %	290	10,7 %
INCAPACITÉ, INVALIDITÉ	2 139	11 %	2 201	- 4,2 %
DÉPENDANCE	9	1,6 %	5	18,9 %
SOUS-TOTAL NON-VIE	7 062	7,8 %	6 359	- 0,8 %
TOTAL	10 284	10,5 %	9 280	3,7 %

* Prestations versées au cours de l'exercice + variation des provisions mathématiques et des prestations à payer.

■ Réassurance

■ 8,4 milliards d'euros de cotisations nettes de réassurance (+ 13,4 % par rapport à 2005)

■ 929 millions d'euros en acceptations (+ 25 % par rapport à 2005)

INFORMATIONS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

■ Fonds propres et provisions techniques

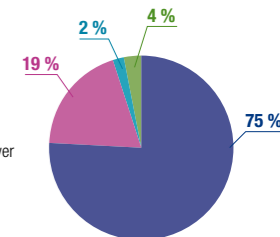
(en millions d'euros)

	2006	▲ 05/06
FONDS PROPRES (APRÈS AFFECTATION DU RÉSULTAT)	9 063	10 %
PROVISIONS MATHÉMATIQUES	17 390	8 %
PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER	4 461	12 %
PROVISIONS POUR PARTICIPATION AUX EXCÉDENTS	462	15 %
AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	946	49 %
TOTAL DES PROVISIONS TECHNIQUES*	23 259	10 %

* Opérations directes uniquement.

■ Répartition des provisions techniques à fin 2006

■ Provisions mathématiques
■ Provisions pour sinistres à payer
■ Provisions pour participation aux excédents
■ Autres provisions techniques



■ Solvabilité des institutions de prévoyance à fin 2006

Les institutions de prévoyance couvrent en moyenne près de 5 fois l'exigence de marge de solvabilité.

■ Placements

Au 31 décembre 2006, l'encours des placements des institutions s'élève à 27,4 milliards d'euros dont 2,6 milliards de plus-values latentes.